



Envoyé en préfecture le 13/02/2023

Reçu en préfecture le 13/02/2023

Publié le 13/02/2023

ID : 030-200034692-20230206-DEL5_2023-DE



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°5/2023
du Conseil communautaire
Séance du 6 février 2023

Date d'envoi de la convocation = 31 janvier 2023

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 50

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 15

Nombre de délégués absents : 10

L'an deux mille vingt-trois, le six février à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Michel AGNEL, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Philippe BERTHOMIEU, Didier BONNEAUD, Yves CAZORLA, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Christine CLERC, Ghislaine DE VERDUZAN, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Hervé GINOT, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Claire LAPEYRONIE, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Fred MAHLER, Léopoldina MARQUES-ROUX, Stéphane MAURIN, Gérald MISSOUR, Christine MUCCIO, Laurent NADAL, Jean-Louis NOIRET, Patrick PALISSE, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Jean Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Vincent ROUSSELOT, Marjorie SABATON, Christine SALANCON, Claude SALAU, Christophe SERRE, Christian SUAU, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE

Absents ayant donné procuration : Sandrine ANGLEZAN à Jean Christian REY, Christian BAUME à Michèle FOND-THURIAL, Michel CEGIELSKI à Monique GRAZIANO-BAYLE, Maxime COUSTON à Jean-Yves CHAPELET, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Benjamin DESBRUN à Christine CLERC, Nathalie FORGEROU à Sophie GUIGUE, Olivier JOUVE à Bernard DUCROS, Daniel MOUCHETANT à Claire LAPEYRONIE, Jennifer OBID à Philippe BERTHOMIEU, Catherine PECASTAING à Ghislaine DE VERDUZAN, Alain POMMIER à Léopoldina MARQUES-ROUX, Justine ROUQUAIROL à Christian SUAU, Muriel ROY-CROS à Claude SALAU

Absents/Excusés : Dominique ASTORI, Eric AJASSE, Pascale BORDES, Robert GAUTIER, Julie MERCIER, Laurent OUIILLON, Béatrice REDON, Maria SEUBE, Benoit TRICHOT, Thierry VINCENT

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Attribution d'une subvention à la FD CIVAM du Gard dans le cadre de la manifestation « De Ferme en Ferme »

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la volonté de la Communauté d'agglomération d'être le partenaire de la Fédération Départementale des Centres d'Initiatives pour la Valorisation de l'Agriculture et le Milieu rural (FD des CIVAM) dans l'organisation de la manifestation « De Ferme en Ferme » qui se déroulera les 29 et 30 avril 2023 dans le Gard et particulièrement sur notre territoire communautaire,

Considérant que les crédits sont inscrits au chapitre 65 du budget primitif 2023.

Considérant que cette question a été présentée à la commission Attractivité Economique du 17 janvier 2023

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'attribuer** à la FD des CIVAM du Gard une subvention de 2 000€, sous réserve de la réalisation de la manifestation.
- **D'autoriser** Monsieur le président à prélever le montant de cette subvention sur le budget primitif 2023 (chapitre 65).

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le **13 FEV. 2023**

Le Président
Jean Christian REY

